

COUPE DE LA MAYENNE MIXTE 2018/2019

19 équipes se sont engagées en coupe. Le déroulement est précisé ci-dessous :

PLANNING :

- 1^{er} tour du 26/11 au 30/11/18 5 plateaux à 3 équipes ⇒ 10 qualifiées
+ 2 rencontres à 2 équipes ⇒ 2 qualifiées
- 2^{ème} tour du 07/01 au 11/01/19 4 plateaux à 3 équipes ⇒ 8 qualifiées
- 3^{ème} tour du 11/03 au 15/03/19 4 matchs à 2 équipes ⇒ 4 qualifiées

- FINALE : Les 4 équipes finalistes seront intégrées avec celles des Coupes de la Mayenne Féminine et Masculine (voir règlement des Coupes).

Nouveauté : à compter de cette saison les différents tours de coupe sont intégrés au même titre que les calendriers des différents championnats (onglet « compétitions seniors » / « calendriers / classements »).

Les rencontres se déroulent :

- Pour les plateaux à 3 équipes : 2 sets gagnants de 25 points et un tie-break de 15 pts
- Pour les rencontres à 2 équipes : 3 sets gagnants de 25 points et un tie-break de 15 pts.

Les rencontres seront désignées par tirage au sort.

Pour les clubs qui font évoluer plusieurs équipes dans cette compétition ils doivent adresser une liste qui grille 2 hommes et 2 femmes par équipe (avant le début de la compétition).

IMPORTANT : un joueur ou une joueuse qui évolue en coupe masculine ou féminine ne peut évoluer en coupe mixte et inversement.

L'équipe citée la première reçoit et arbitre.

Il est très important de respecter les calendriers désignés et de retourner les feuilles de matchs rapidement au Comité.

En cas de problème de disposition de salle, vous pouvez inverser l'équipe qui reçoit.

Toute réclamation ou litige sera traité par le Comité départemental.

La Commission Sportive Seniors